

Séance plénière du **17 septembre 2026**,

L'an deux mille vingt-six, le **dix-sept** du mois de **septembre** à **dix-neuf heures**,

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes CŒUR DE LOIRE, dûment convoqué le 11 septembre 2026 par M. le Président, s'est réuni à la salle des fêtes de Pouilly sur Loire, sous la présidence de **M. Sylvain COINTAT**.

Présents titulaires : Mme ROUSSEL Françoise - M. CASTILLE Eric - M. CHAUVEAU Benoit - Mme TIXIER-MAUDRY Sandra - M. Patrick RAPEAU - M. TISSIER Christophe - M. Yannis BONNET – Mme LEROY Martine - Mme BAROCHE-LAFFRAT - Mme Anne-Marie COQUERY - Mme Carole TABBAGH-GRUAU - M. Xavier COLONEL - Mme Christine GUIBLIN - M. Anthony GUIMARD M. Raymond VANDARD - M. Hicham BOUJILAT - Mme Isabelle DENIS - M. Michel VENEAU - Mme Marie-Christine COUSIN – Mme Agathe PERNOLLET - M. MURAT Sébastien – Mme Béatrice LAMOUREUX - M. Gervais MARS - M. Marc MALEZIEUX-DEHON - M. Bernard GILOT – Mme Anne-Marie CHENE - M. Patrick BONDEUX – M. Thierry BEAUVAIS - M. Pascal KNOPP - Mme Françoise CROTTET-FIGEAT - M. Benjamin MASI - Mme Nathalie LIEBARD – M. Manuel MICHEL - Mme Isabelle RAMEAU – M. Nicolas VANNIER - Mme Jocelyne VERNAUX - M. Raphael PLANTIER - M. Mickael SAMSON - M. Christian ETIENNE - M. Yves RAVET - M. Sylvain COINTAT - M. Eric DELLAMAGGIORE

Membres excusés : M. CASSERA Frédéric - M. Denis REBY - Mme Stéphanie CHAPUIS

Membres titulaires remplacés par leurs suppléants :

Membres ayant donné pouvoir : Mme FOURNO Frédérique à Mme Sandra TIXIER-MAUDRY
M. Patrick PONSONNAILLE à Mme Martine LEROY
M. Bruno HERNANDO à M. Xavier COLONEL
Mme Christel SOULOY à M. Yannis BONNET
M. Christophe GUIGNEMENT à Mme Josiane BAROCHE-LAFFRAT
Mme Caroline FREGEAI à M. Raymond VANDARD
Mme Corinne SERRE à M. Patrick BONDEUX
M. Bertrand FLANDIN à M. Christophe TISSIER

formant la majorité des membres en exercice au nombre de 53.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil : **M. RAPEAU** ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions.

Désignation de représentants aux CA des collèges de Claude TILLIER et des Guilleraults

M. Benjamin MASI avait été désigné représentant titulaire au CA du collège de Claude TILLIER de Cosne sur Loire et suppléant au CA du collège de Pouilly sur Loire lors du conseil communautaire du 28 mai dernier.

Cependant, suite à l'annulation des élections sur la commune de Pouilly sur Loire au mois de juillet et aux nouvelles élections organisées le 6 septembre dernier, le conseil communautaire étant à nouveau complet, il convient de procéder à de nouvelles désignations.

Le conseil communautaire décide à l'unanimité de ne pas procéder au vote à bulletin secret pour ces désignations qui s'effectuent par vote à main levée.

Représentant titulaire au CA du collège Claude TILLIER de Cosne sur Loire :

Est candidat : M. Benjamin MASI

M. Benjamin MASI ayant obtenu la majorité absolue est désigné comme représentant titulaire de la Communauté de Communes au Conseil d'Administration du collège Claude Tillier de Cosne sur Loire.

Représentant suppléant au CA du collège Les Guilleraults de Pouilly sur Loire :

Est candidat : M. Benjamin MASI

M. Benjamin MASI ayant obtenu la majorité absolue est désigné comme représentant suppléant de la Communauté de Communes au Conseil d'Administration du collège Les Guilleraults de Pouilly sur Loire.

Nombre de conseillers : 53
Présents : 42
Pouvoirs : 8
Votants : 50
Pour : 50
Abstention : 0
Contre : 0

UNANIMITÉ

Pour extrait conforme
Sylvain COINTAT, Président



M. Patrick RAPEAU,
secrétaire de séance